

**RAPPORT DE L'AUDITEUR
INDÉPENDANT**
sur le contrôle des états financiers individuels
réguliers au 31.12.2023

DIFOSIS, SE
Zámocká 8, 811 01 Bratislava

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires, au conseil de surveillance et au conseil d'administration de DIFOSIS, SE.

Rapport sur l'audit des états financiers

Avis

Nous avons vérifié les états financiers de DIFOSIS, SE (la "société"), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023 et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales politiques et méthodes comptables et un résumé des flux de trésorerie.

notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2023 et de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi n° 431/2002 Coll. sur la comptabilité, telle que modifiée (ci-après dénommée "loi sur la comptabilité").

Base de l'avis

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont exposées dans le paragraphe "Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers". Nous sommes indépendants de la société conformément aux dispositions de la loi n° 423/2015 sur l'audit légal et sur les amendements à la loi n° 431/2002 Coll. sur la comptabilité, telle que modifiée (la "loi sur l'audit légal") relatives à l'éthique, y compris le code d'éthique de l'auditeur, pertinentes pour notre audit des états financiers, et nous nous sommes conformés aux autres exigences de ces dispositions relatives à l'éthique. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Un autre fait

La société ne remplit pas les principaux critères pour un contrôle légal des états financiers en vertu de la loi sur la comptabilité et n'est donc pas tenue d'établir un rapport annuel. La société a choisi de faire auditer ses états financiers volontairement.

Responsabilité de l'organe statutaire pour les états financiers

L'organe statutaire est responsable de la préparation de ces états financiers qui donnent une image fidèle conformément à la loi sur la comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, l'organe statutaire est responsable de l'évaluation de la capacité de la société à poursuivre son activité, de la description du principe de continuité d'exploitation, le cas échéant, et de l'utilisation du principe de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider ou de dissoudre la société ou s'il n'a pas d'autre solution réaliste que de procéder à cette liquidation ou dissolution.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Notre responsabilité est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, et d'émettre un rapport d'audit comprenant une opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas qu'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit permettra de détecter des inexactitudes importantes si celles-ci sont détectées par l'auditeur.

Crowe Advartis Assurance s.r.o., Karadžičova 16, 821 08 Bratislava, Tél : +4212 50 20 33 tl0. Courriel :
caru@w.crowe.sk, IČO : **46400567**. DU : 2023339tl00. IČ DPLI : SK2023359800

conformément aux normes internationales d'audit, détectera toujours les inexactitudes significatives, le cas échéant. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques et nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative due à une fraude est plus important que celui dû à une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, l'omission frauduleuse, l'inexactitude ou le contournement du contrôle interne.
- Nous considérons le contrôle interne comme pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des politiques et méthodes comptables utilisées ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par l'organisme statutaire.
- Nous concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par l'organe statutaire de l'hypothèse de continuité d'exploitation dans les comptes et concluons, sur la base des éléments probants obtenus, s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention de l'auditeur, dans notre rapport, sur les informations correspondantes fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou des circonstances futurs peuvent amener la société à ne plus être en situation de continuité d'exploitation.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations présentées dans les états financiers, et nous vérifions si les états financiers présentent les transactions et les événements d'une manière qui donne une image fidèle.

Bratislava, 11 septembre 2024

Société d'audit" :
Crowe Advartis Assurance



s.r.o. Licence UDVA n° 370

Auditeur responsable :
Lenka Dvorakova

SKAU Licence n° 1050

Crowe Advartis Assurance s.r.o., Karadžicova 16, 821 08 Bratislava, Phone : +421 2 50 20 33 00, Courriel : contact@crowe.sk,
www.crowe.sk, IČO : 46400567, DIČ : 2023359800, IČ VAT : SK2023359800

ÉTATS FINANCIERS

micro-entités



compilé à 31.12.2023

Les données numériques sont justifiées à droite, les autres données sont écrites à l'envers. Les lignes vierges sont laissées en blanc.

Les mentions sont écrites en caractères d'imprimerie (selon ce modèle), à la machine à écrire ou à l'imprimante, en noir ou en bleu foncé.

á à " " č a î r ' i i í ' " i n z o ë 0 " š î š v z í ž

aiz14s6zs9

Numéro d'identification fiscale 2 1 2 1 6 4 3 3 9 2 ID 5 4 3 0 4 6 9 5 SK NACE 6 3 . 1 1 . 0	États financiers <input checked="" type="checkbox"/> ordinaire <input type="checkbox"/> extraordinai re Intérimaire (marquer d'un x)	Mois Année	
		Pour la période	De 1 2 P 2 3 à 1 2 2 0 2 3
		Immédiatement 0 2 2	A partir de 1 ? Précédent Période à 1 2 Ž 0 2 2

Composantes jointes des états financiers Bilan (compte MÚJ 1-01) <input checked="" type="checkbox"/> Compte de résultat (ICA 2-01) Notes (IC MÚJ 3-01) (en euros) (en euros entiers) (en euros ou centimes d'euros)		
---	--	--

Raison sociale (nom) de l'entité DIFOSIS, SE
--

Siège social de l'entité	
Rue ZAMOCKÁ	číslo 8
CODE POSTAL Municipalité 81 101 BRATISLAVA - MESTSKÁ AS OLD MES TO	
Désignation du registre du commerce et numéro d'enregistrement de la société OR MS Brat Islava IIII, odd Po, vlout 8833/B	
Numéro de téléphone	Numéro de fax
Adresse électronique	

Compilé le jour même : 27 06.2024	Journée approuvée : 27.06.2024	La signature de l'organe statutaire de l'entité ou d'un membre de l'organe statutaire de l'entité ou la signature de la personne physique qui est l'entité :
---	--	--

Registres du
bureau des
impôts

Lieu du numéro
d'enregistrement

Empreinte du cachet de présentation du bureau
des impôts

Longueur 2 1 2 1 6 4 3

icko 5 4 3 0 4 6 9 5

3 9 2

Marque urs a	PAGE D'ACTIVITÉ b	Cis O radku c	Exercice comptable en cours Net 1	Exercice comptable immédiatement antérieur Netto 2
	TOTAL DE L'ACTIF r. 02 + r. 14	01	2 3 4 0 4 9 1	1 2 8 6 6 9
A.	Actifs non courants r. 03 + r. 04 + r. 09	02		
A.I.	Immobilisations incorporelles (012, 013, 014, 015, 019, 01X, 041, 051) - /072, 073, 074, 075, 079, 07X, 091, 093, 095A/	03		
A.II.	Total des immobilisations corporelles (année 05 à année 08)	04		
A.11.1.	Terrains et bâtiments (021, 031, 042A, 052A) - /081, 092A, 094A, 095A/	05		
2.	Séparer les objets mobiles et les ensembles d'objets mobiles (022, 02X, 042A, 052A) - /082, 08XA, 092A, 094A, 095A/	06		
3.	Autres immobilisations corporelles (025, 026, 029, 02X, 032, 042A, 052A) - /085, 086, 089, 08XA, 092A, 094A, 095A/	07		
4.	Déduction pour actifs acquis (+/- 097) - /+/- 098/	08		
A.III.	Total des immobilisations (années 10 à 13)	09		
A.111.1.	Titres de participation (061, 062, 063, 043A, 053A) - /095A, 096A/	10		
2.	Autres actifs financiers non courants (065A, 066A, 067A, 069, 06XA, 043A, 053A) - /095A, 096A/	11		
3.	Comptes auprès de banques avec une période d'engagement de plus d'un an (22XA)	12		
4.	Autres actifs financiers non courants dont l'échéance résiduelle est inférieure ou égale à un an (065A, 066A, 067A, 06XA) - /096A/	13		
B.	Actif circulant r. 15 + r. 18 + r. 17 + r. 21	14	2 3 4 0 4 9 1	1 2 8 6 6 9
B.I.	Actions (112, 119, 11X, 121, 122, 123, 124, 12X, 132, 133, 13X, 139, 314A) - /191, 192, 193, 194, 195, 196, 19X, 391A/	15		
B.II.	Créances à long terme (311A, 312A, 313A, 314A, 315A, 316A, 31XA, 335A, 336A, 33XA, 354A, 355A, 358A, 35XA, 371A, 374A, 375A, 378A, 381A, 382A, 385A) - 391A	16		
B.III.	Total des créances à court terme (années 18 à 20)	17	2 2 1 6 2 6 7	6 3 0
B.111.1.	Créances commerciales (311A, 312A, 313A, 314A, 315A, 316A, 31XA) - /391A/	18	2 2 1 5 4 0 0	
2.	Assurances sociales, impôts et subventions (336A, 341A, 342A, 343A, 345A, 346A, 347A, 34XA) - /391A/	19	3 1 5	7 8
3.	Autres créances (335A, 336A, 33XA, 354A, 355A, 358A, 35XA, 371A, 374A, 375A, 378A, 381A, 382A, 385A, 398A) - /391A/	20	5 5 2	5 5 2
B.IV.	Actifs financiers r. 22 c r. 23	21	1 2 4 2 2 4	1 2 8 0 3 9
B.IV.1	Argent et comptes bancaires (211, 213, 21X, 221A, 22XA, +/- 261)	22	1 2 4 2 2 4	1 2 8 0 3 9
2.	Autres comptes financiers (251, 252, 253, 256, 257, 25X, 259, 314A) - /291, 29X/	23		



Mark-gossip a	STRANAPASIV b	Číslo riadku c	Comptabilité courante période 3	Exercice comptable immédiatement antérieur 4
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET Λ°ΛΛ r. 25 + r. 34	24	2 3 4 0 4 9 1	1 2 8 6 6 9
A.	Tubes d'argile sur mesure r. 26 + r. 29 + r. 30 + r. 31 + r. 32 + r. 33	--	1 7 3 2 3 8 8	12 7 6 6 9
A.I.	Capital social r. 27 + r. 28	--	1 2 0 0 0 0	12 0 0 0 0
A.I.1.	Capital social et variations du capital social (411, +/- 419) ou (+/- 491)	27	1 2 0 0 0 0	1 2 0 0 0 0
2.	Passif au titre des capitaux propres souscrits (-) /353)	28		
A.II.	Fonds d'investissement (412, 413, 417, 418)	29	1 2 0 0 0	1 2 0 0 1
A.III.	Pondy de Pologne (421, 422, 423, 427, 42X)	30		
A.IV.	Différences d'évaluation (+/- 415, 416)	31		
A.V.	Bénéfices non distribués ou pertes non remises des années précédentes (428, /-429)	32	- 4 3 3 2	
A.VI.	Résultat économique de l'exercice après impôt (+/-) exercice 01 - (exercice 26 + exercice 29 + exercice 30 + exercice 31 + exercice 32 + exercice 34)	3*	1 6 0 4 7 2 0	- 4 3 3 2
B.	Ensembles I. 35 + I. 36 + I. 37 + I. " "	3*	6 0 8 1 0 3	1 0 0 0
B.I.	Passifs non courants à l'exclusion des provisions et des prêts (316A, 321A, 32XA, 372A, 471A, 472A, 473A, 474A, 475A, 476A, 478A, 479A, 47XA, /-255A, 383A, 384A)	35		
B.II.	Provisions à long terme (451A, 459A, 45XA)	36		
B.III.	Emprunts bancaires à long terme (461A, 46XA)	37		
B.IV.	Dettes à court terme autres que les provisions, prêts et avances Total (années 39 à 42)	38	6 0 6 4 0 3	
B.IV.1	Dettes commerciales courantes (316A, 321A, 32XA, 322, 324, 325, 326, 32X, 475A, 476A, 478A, 479A, 47XA)	39		
2.	Dettes envers les employés et la sécurité sociale (331, 333, 336A, 33X, 479A)	40		
3.	Dettes fiscales et subventions (341A, 342A, 343A, 345A, 346A, 347A, 34XA)	41	4 2 6 4 0 3	
4.	Autres dettes à court terme (364, 365, 366, 367, 368A, 36X, 372A, 379, 383A, 384A, 398A, 471A, 472A, 474A, 478A, 479A, 47XA)	42	1 8 0 0 0 0	
B.V.	Réserves à court terme (323, 32XA, 451A, 459A, 45XA)	43	1 7 0 0	1 0 0 0
B.VI.	Emprunts bancaires ordinaires (221A, 231, 232, 23X, 461A, 46XA)	44		
B.VII.	Aide financière à court terme (241, 249, 24X, 473A, /-2S5A)	45		



Marq uer... chenil le a	Texte b	Číslo řádku c	Comptabilité courante période 1	Immédiatement avant période comptable 2
	Rendement économique (somme (années 02 à 07))	01	2 215 400	1 0 0
I.	Recettes provenant de la vente de marchandises (604, 607)	02		
II.	Chiffre d'affaires provenant de la vente de produits de services propres (601, 602, 606)	03	2 215 400	1 0 0
III.	Variation des stocks intra-organisationnels (+/-) (groupe comptable 61)	04		
IV.	Activation (groupe de comptes 62)	05		
V.	Produits de la vente d'immobilisations incorporelles, d'immobilisations corporelles et de matériel (641, 642)	06		
VI.	Autres revenus d'activités économiques (644, 645, 646, 648, 655, 657)	07		
	Coût total de l'activité économique (années 09 à 17)	09	1 842 77	4 4 3 2
A.	Coûts encourus pour l'acquisition de biens vendus (504, (+/-) SOSA, 507)	09		
B.	Consommation de matières, d'énergie et d'autres fournitures non consommables (501, 502, 503, (+/-) SOSA)	10		
C.	Services (groupe de comptabilité 51)	11	1 822 77	3 4 3 2
D.	Frais de personnel (groupe de comptes 52)	12		
E.	Impôts et taxes (Groupe comptable 53)	13	1 000	1 000
F.	Amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles (551, (+/-) 553)	14		
G.	Valeur résiduelle des immobilisations vendues et des matériaux vendus (541, 542)	15		
H.	Provisions pour dépôts (+/- 547)	16		
1.	Autres coûts de l'activité économique (543, 544, 545, 546, 548, 549, 555, 557)	17	1 000	
"	Résultat économique activités (-/-) t- 01 - r. 08)	18	2 031 123	- 4 3 3 2
'	Valeur ajoutée (année 02 - année 09) + r. 03* r. 04 + r. 05) - (r. 10 + r. 11)	1	2 033 123	- 3 3 3 2
	Total des produits des activités financières (années 21 à 26)	20		
VII.	Perte sur la vente de titres d'actions (661)	21		
VIII.	Produits des actifs financiers non courants (665)	22		
IX.	Produits des actifs financiers à court terme (666)	23		
X.	Produits d'intérêts (662)	24		
XI.	Gains de change (M66) No 18008/2014	25		
XII.	Autres produits des activités financières (668)	26		

Profits et pertes
compte Uc MUJ
2 - 01

• C 2 1 2 1 6 4 3 3 9 2

ICKO 5 4 3 0 4 6 9 5



Marqu er... En savoir plus a	Texte b	Chiff re 0 ligne c	Comptabilité courante période 1	Comptabilité immédiatement antérieure période 2
	Coût total des activités financières (ligne 28 à ligne 53)	27		
J.	Titres et actions vendus (561)	28		
K.	Coût des actifs financiers courants (566)	29		
L.	Provisions pour actifs financiers (+/-) (565)	30		
M.	Charges d'intérêts (562)	31		
N.	Pertes de change (563)	32		
O.	Autres coûts de l'activité financière (568, 569)	33		
	Résultat économique des activités financières (+/-) (exercice 20 - exercice 27)	34		
"	Résultat économique de l'exercice période avant impôts (+/-) /r. 18 + r. 34)	3 S	2 0 3 1 1 2 3	- 4 3 3 2
P.	Impôt sur le revenu (591, 595)	36	4 2 6 4 0 3	
Q.	Transfert de parts de résultat aux actionnaires (+/-) (596)	37		
"	Résultat économique de l'exercice après impôts (+/-) (r. 35 - r. 36 - r. 37)	3'	1 6 0 4 7 2 0	- 4 3 3 2

A. DONNÉES GÉNÉRALES

Données de l'entreprise : DIFOSIS SE (à partir du : 22.01.2022)

Siège social : Zamocká 8, 811 01 Bratislava - Stare mesto district ID No
: 54 304 695

Jour d'entrée : 22.01.2022

Forme juridique :
société

européenne Objet de l'activité :

Achat de biens en vue de leur vente à l'acheteur final ("spotrebitel'ovi") ou à d'autres "prevádzkovatel'om živnosti" ("wholesale").

Sprostredkovateľská aktivita v oblasti obchodu, služieb, výroby počítačových služieb a služieb súvisiacich s počítačovým spracovaním údajov.

Location de biens immobiliers associée à la fourniture de services autres que de base associés à la location Location de biens mobiliers

Services administratifs

Services de publicité et de marketing, études de marché et sondages d'opinion Tenue de livres

Mise en œuvre des bâtiments et de leurs modifications Travaux

préparatoires à la mise en œuvre de la construction

Finition des travaux de construction dans la mise en œuvre des extérieurs et des intérieurs

Nákladná transport routier effectué par des véhicules d'un poids total inférieur ou égal à 3,5 t, y compris le véhicule pripojného Affacturage et forfaitage

Analyse financière

Octroi de crédits ou de prêts à partir de ressources monétaires obtenues exclusivement sans appel public à l'épargne et sans offre publique de valeurs immobilières

Gestion et entretien des logements et du fonds nebytového dans le domaine des métiers du vol'ných Médiation de la vente, de la location et de l'achat de nehnuteľnosti (realitná činnosť)

Achat et vente de biens immobiliers

1. Nombre moyen d'employés : l'entreprise n'avait pas d'employés.

B. DES INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES ADOPTÉES

- si les états financiers sont préparés sur la base de la continuité de l'exploitation : Les états financiers sont préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.
- La méthode d'évaluation des éléments individuels de l'actif et du passif :
 - Immobilisations corporelles, immobilisations corporelles et immobilisations financières
Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises sont évaluées à leur coût, qui comprend le prix d'achat et les frais liés à l'acquisition (droits de douane, fret, montage, primes d'assurance, etc.)
Le coût des immobilisations corporelles ne comprend pas les intérêts sur les emprunts ni les différences de change réalisées qui sont apparues jusqu'au moment où les immobilisations corporelles ont été mises en service.
L'amortissement des immobilisations corporelles est basé sur la durée de vie utile estimée de l'actif et sur le taux d'usure estimé. L'amortissement commence le mois au cours duquel l'immobilisation est mise en service. Les petites immobilisations corporelles dont le coût est inférieur ou égal à 1 700 EUR sont amorties une fois lors de leur mise en service.
à apprécier.
L'entreprise n'a pas acheté d'actifs fixes ni créé d'actifs à long terme dans le cadre de ses propres activités.
 - Inventaire
Les stocks achetés du même type sont comptabilisés dans l'entrepôt à leur coût. Les stocks acquis gratuitement, trouvés (stocks excédentaires) sont évalués à leur juste valeur. Cette évaluation est corrigée de toute diminution de la valeur des stocks (par la constitution d'une provision pour dépréciation) identifiée par l'inventaire. La moyenne arithmétique pondérée des prix d'acquisition a été utilisée pour la sortie des stocks.
 - Avantages
Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale lorsqu'elles sont contractées. Les créances cédées et les créances acquises par apport au capital social sont évaluées à leur coût, y compris les frais liés à l'acquisition. Cette évaluation est réduite par la constitution d'une provision pour dépréciation.
La société n'a pas constitué de provisions pour créances au cours de la période fiscale actuelle.

- d. Actifs financiers à court terme
Les ressources monétaires et les objets de valeur sont évalués à leur valeur nominale. Toute diminution de leur valeur se traduit par une provision pour dépréciation.
L'entreprise n'a pas constitué de provisions pour les liquidités et les titres.
- e. Passif comprenant les réserves, les obligations, les emprunts et les prêts
La société a constitué une provision pour la préparation des états financiers. Ils sont évalués au montant attendu du passif. Les passifs sont évalués à leur valeur nominale lorsqu'ils sont encourus. Les passifs sont évalués à leur coût lorsqu'ils sont pris en charge. Si, lors de l'inventaire, il est constaté que le montant du passif est différent de son montant dans les comptes, le passif est comptabilisé et dans les états financiers à cette évaluation observée.
3. La méthode de préparation du plan d'amortissement pour chaque type d'immobilisations corporelles et incorporelles, en précisant la période d'amortissement, les taux d'amortissement utilisés et les méthodes d'amortissement utilisées pour déterminer la dépréciation :
L'entreprise ne possédait pas d'actifs à long terme et n'avait pas établi de plan d'amortissement.
4. les changements de principes et de méthodes comptables, en expliquant les raisons de ces changements et en quantifiant leurs effets sur les actifs financiers, les passifs, les capitaux propres et la performance financière de l'entité :
Les méthodes comptables et les principes comptables généraux ont été appliqués de manière cohérente par l'entité.
5. Informations sur les subventions et leur évaluation dans la comptabilité : aucune subvention n'a été accordée à l'entreprise.
6. Informations sur la comptabilisation des corrections significatives d'erreurs passées dans la période comptable en cours, avec indication de l'effet sur les bénéfices non distribués des années précédentes ou sur les pertes non remboursées des années précédentes ; parallèlement, la comptabilisation d'erreurs passées non significatives dans la période comptable en cours peut également être indiquée, avec indication de l'effet sur le bénéfice ou la perte de la période comptable en cours :
La société n'a pas corrigé d'erreurs matérielles des périodes comptables précédentes.

C. LES INFORMATIONS QUI PROLONGENT ET COMPLÈTENT L'ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

1. des informations sur le montant et les raisons d'éléments individuels de charges ou de produits qui sont d'une ampleur ou d'une occurrence exceptionnelle, par exemple le produit de la vente d'une entreprise ou d'une partie d'entreprise, les coûts dus à la vente d'une entreprise ou d'une partie d'entreprise, les dommages dus à des catastrophes naturelles :
La société n'a pas encouru de dépenses ou de revenus d'un montant ou d'une ampleur négligeable.
2. Informations sur les ligaments, notamment :
- a. le montant total des passifs dont l'échéance résiduelle est supérieure à 5 ans :
La société ne comptabilise aucun passif dont l'échéance résiduelle est supérieure à 5 ans.
- b. montant total des dettes garanties, description et méthodes de garantie des dettes :
la société ne reconnaît aucune dette garantie.
3. Informations sur ses propres actions
L'entreprise ne détient pas d'actions propres.
4. Informations sur les organes de l'entité, à savoir :
- a. le montant de chaque type d'indemnité ou autre garantie fournie aux membres de l'organe statutaire, de l'organe de surveillance et d'autres autorités de l'entité, ventilé par organe :
L'entreprise n'enregistre pas.
- b. les prêts accordés aux membres de l'organe statutaire, de l'organe de surveillance et d'autres organes de l'entité, à savoir - le montant total des prêts accordés au dernier jour de la période comptable, ventilé par organe, et le montant total des prêts remboursés au dernier jour de la période comptable, ventilé par organe, et le montant total des prêts abandonnés et des prêts radiés au dernier jour de la période comptable, ventilé par organe
Les autorités de l'Union européenne :
L'entreprise n'a pas accordé de prêts
- c. les principales conditions sur la base desquelles les garanties ou autres sûretés et les prêts leur ont été accordés ; pour les prêts, les taux d'intérêt sont indiqués :
L'entreprise n'enregistre pas.
- d. le montant total de l'utilisation de fonds ou d'autres contreparties à des fins privées par les membres de l'organe statutaire, de l'organe de surveillance et d'autres autorités de l'entité à comptabiliser :
L'entreprise n'enregistre pas.

5. Informations sur les obligations de l'entité, à savoir
- a. le montant total des passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés dans le bilan mais qui sont pertinents pour l'évaluation de la situation financière de l'entité, par exemple les obligations du preneur découlant de contrats de location simple, les contrats de prêt ou de crédit qui n'ont pas encore été accordés, les obligations financières découlant d'accords de licence et de concession, avec une indication du montant de la redevance pour toute la durée résiduelle de l'accord :
L'entreprise n'enregistre pas de passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés dans le bilan.
 - b. le montant total des passifs éventuels significatifs, qui sont des passifs éventuels résultant d'un événement passé et dont l'existence dépend de la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui échappent au contrôle de l'entité, ou une obligation existante résultant d'un événement passé mais qui n'est pas comptabilisée dans le bilan parce qu'il n'est pas probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou parce que le montant de l'obligation ne peut pas être évalué de manière fiable :
La société ne comptabilise pas de passif éventuel.
 - c. description des principaux passifs financiers et des principaux passifs éventuels : la société n'enregistre aucun passif financier important.
 - d. le montant total des passifs financiers importants et des passifs éventuels importants dus à une filiale et à une entité exerçant une influence notable :
L'entreprise n'est pas enregistrée.
 - e. une description des obligations significatives de l'entité au titre des régimes de retraite des salariés : la société n'a pas fourni de participation à un régime de retraite des salariés.
6. Informations sur l'octroi d'une franchise ou d'un droit spécial conférant le droit de fournir un service public, indiquant la compensation pour cette activité sous quelque forme que ce soit et, si d'autres activités sont également exercées, des informations sur toutes les formes de compensation reçues, les principes comptables utilisés pour répartir les coûts et les avantages, et tous les types d'activité de l'entité :
La société n'a pas obtenu de franchise ou de droits spéciaux pour fournir des services dans les pays suivants dans l'intérêt public

Désignation de l'objet	Contenu de l'article	année 2023	année 2022
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
W/S	Résultat économique des activités ordinaires avant impôt sur le revenu (+/-)	2031123	-4332
A. 1.	№peňážné opérations o-r/wn-iucevysledo£ gestion de b-z-i activité pré-imposée par la taxe de pr "mov(+/-), (somme de A.1.1. à A.1. 11.)	700	1 000
A. 1. 1.	Amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles(+)	0	0
A. 1.2.	Valeur résiduelle des immobilisations incorporelles et corporelles imputée aux charges d'exploitation courantes lors de la cession de ces actifs, à l'exception de leur vente (+)	0	0
A. 1. 3.	Réduction de la provision pour dépréciation des actifs acquis (+/-)	0	0
A. 1. 4.	Variation des réserves (+/-)	700	1 000
A. 1. 5.	Variation des provisions pour dépréciation (+/-)	0	0
A. 1. 6.	Variation des charges à payer (+/-)	0	0
A. 1.7.	Dividendes et autres participations aux bénéficiaires imputés au résultat (-)	0	0
A. 1. 8.	Intérêts passés en charges (+)	0	0
A. 1. 9.	Intérêts imputés au résultat (-)		
A. . 10.	Résultat de la vente d'actifs immobilisés, à l'exception des actifs assimilés à des liquidités (+/-)	0	0
A.1.11.	Autres éléments de nature non monétaire (+/-)	0	0
A. 2.	Yp/in les variations du fonds de roulement, qui, aux fins de la présente déclaration, signifie la différence entre l'actif et le passif à court terme avec le revenu des postes de l'actif circulant (somme de A. 2. f. à A. 2. 3.) et de l'actif circulant, pour un montant de 1,5 million d'euros. dont l'actif circulant fait partie de l'actif circulant	-2 035 638	-630
A. 2. 1.	Variation des créances résultant des activités opérationnelles (-/+)	-2 215 638	-630
A.2.2.	Variation du solde des dettes d'exploitation (+/-)	180 000	0
A.2.3.	Variation des stocks (-/+)	0	0
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, à l'exclusion des encaissements et des décaissements qui sont présentés séparément dans les différentes parties du tableau des flux de trésorerie (+/-), (somme de Z/S + A. 1. + A. 2.)	-3815	-3962
A. 3.	Intérêts reçus, à l'exception de ceux inclus dans les activités d'investissement (+)		
	Provision pour intérêts payés (-)	0	0
A. 7.	Vy impôts sur le revenu de l'entité, à l'exception de ceux inclus dans les activités d'investissement ou de financement (-/+)	0	0
A.	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (+/-), (somme de Z/S + A.1.à A.7.)	-3 815	-3962

	Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
B. 1.	Vy dépenses pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles (-)	0	0
B. 2.	Dépenses pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (-)	0	0
B. 3.	Dépenses pour l'acquisition de titres à long terme et de parts dans d'autres unités de compte, à l'exclusion des titres assimilés à des liquidités et des titres détenus à des fins de vente ou de transaction (-)	0	0
B. 5.	Produit de la vente d'immobilisations corporelles (+)	0	0
B. 9.	Dépenses relatives aux prêts à long terme accordés par une entité à des tiers, à l'exception des prêts à long terme accordés à une entité faisant partie d'un groupe consolidé. entier (-)	0	0
B.	résultat net des activités d'investissement (somme de B. 1. à B. 19.)	0	0
	Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
C. 1.	Flux de trésorerie en capitaux propres (somme de C. 1.1. à C. 1.8.)	0	132 001
C. 2.	Flux de trésorerie provenant des passifs non courants et des passifs courants provenant des activités de financement, (somme de C. 2. 1. à C. 2. 9.)	0	0
C.2.1	Revenus des emprunts auprès d'institutions financières (banques)	0	0
C. 2. 4.	Remboursements de prêts accordés à une entité par une banque ou un organisme de crédit. une succursale d'une banque étrangère, à l'exception des prêts accordés pour garantir l'activité principale (-)	0	0
C. 2.7.	Ví exigences relatives au paiement des obligations découlant de l'utilisation du bien qui fait l'objet du contrat d'achat du bien loué (-)	0	0
C. 3.	Dépenses d'intérêts payées, à l'exception de celles incluses dans les activités opérationnelles (-)	0	0
C. 4.	Dépenses relatives aux dividendes versés et autres distributions de bénéfices, à l'exclusion de celles qui sont incluses dans les activités opérationnelles (-)	0	-0
C.	čistá baking fožy z linan*--ic innosti (súčef C. 1. až C. 4.)	0	132001
D.	Augmentation ou diminution nette des ressources monétaires (+/-), (somme de A + B + C)	-3 815	128 039
E.	Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période comptable (au 1er janvier)	128 039	0
F.	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période comptable avant prise en compte des différences de change calculées à la (aux) date(s) de reporting	124 224	128 039
G.	Différences de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie à la date de clôture (+/-)	0	0
H.	Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice ajusté des différences de change calculées à la date des états financiers (+/-)	124 224	128 039